

*** **

Sujet : « La violence faite aux mineurs »

Participants : 31 personnes

Président de séance : Pierre Fruitier-Roth

Animateur : Laurent Watrin

Introduction du débat : Pierre-Alain Lévy

*** **

Délibérations :

Les participants reconnaissent que « la violence faite aux mineurs » représente un sujet complexe, difficile, qui traverse les classes sociales et touche directement aux notions de vivre ensemble et de cohésion sociale. Des constats aux tentatives d'explications sociales et culturelles, l'assemblée tente de dégager quelques pistes d'amélioration des situations connues (exposées en fin de compte-rendu).

En introduction, il est rappelé que la violence faite aux mineurs peut être physique – et dans sa forme la plus grave : sexuelle – ou psychologique, morale et verbale. « *Les expressions les plus vives de la violence faite aux mineures combinent hélas toutes ces formes d'agression* », souligne Pierre-Alain.

En premier lieu, le constat. Plusieurs intervenants évoquent des violences courantes dans certains milieux sociaux ou certaines sociétés. L'actualité des « affaires de pédophilie » liées à l'Eglise catholique est évoquée rapidement. Autre exemple cité : les jeunes filles africaines victimes d'excision ou de scarification dès le plus jeune âge. Autre cas de violence dure : le mariage forcé. Violence souvent « double » : d'une part, la jeune fille n'a pas la liberté de choisir ; d'autre part, les sévices sexuelles existent fréquemment. Une autre participante évoque les « enfants soldats », marqués à vie et « souvent irrécupérables ». Car ces jeunes ne comprennent pas la situation. La plupart du temps, souligne l'intervenante, « ils sont drogués et victimes de violences fortes et répétées ». Plusieurs participants notent le poids des violences dans le cercle familial, « les plus nombreuses et les plus importantes ». De l'enfant non écouté, voir rabaissé, aux jeunes victimes d'attouchements ou de viol, la famille « produit » de la dureté et des atrocités. Enfin, les participants rappellent qu'il ne faut pas négliger les violences entre mineurs, à l'école ou à l'extérieur.

Dans un second temps, les participants tentent d'éclairer les causes des violences aux mineurs. « *Ces violences sont en augmentation, depuis plusieurs années, cela doit nous interpeller* », selon une intervenante. L'animateur du café citoyen relativise : hausse statistique ne signifie pas forcément augmentation réelle. Notre société « *accepte peut-être plus facilement* » d'évoquer ce sujet douloureux, ajoute un participant.

Une partie des intervenants estime que la « déstructuration familiale » peut expliquer certaines violences faite aux mineurs. Deux points de vue s'affrontent : d'un côté, le divorce des parents est « la pire des violences » car mal compris par les enfants ; de l'autre, la séparation est parfois la meilleure solution pour préserver l'enfant. Divorce ou pas, les comportements des parents qui ne s'aiment plus se traduisent, pour les enfants, par des formes de violence verbale ou un manque d'affection. Interdit d'amour qu'il est censé recevoir, l'enfant subit une violence psychologique et un traumatisme fort.

Plusieurs participants rappellent le caractère reproductif des violences familiales. Les parents eux-mêmes victimes dans leur enfance deviennent à leur tour auteurs de violences sur leurs propres enfants. Une intervenante évoque ses lectures de Jung qui l'ont aidé, personnellement, à s'extraire d'un cadre familial parfois rude et dénué de communication. La théorie de Donald Winnicott est également évoquée : ce psychiatre moderne considère qu'un nouveau-né doit grandir dans un environnement bon et que c'est d'abord sa mère qui est d'abord apte à fournir cet environnement. Winnicott décrit l'ensemble des processus qui amène progressivement l'enfant vers l'état de personne indépendante, capable de réaliser et d'affirmer que la vie vaut la peine d'être vécue.»

Au-delà de ces dernières expressions plus philosophiques, le café citoyen remet « les pieds sur terre », comme dit un participant. Et les intervenants expriment des pistes de solution pour éviter la violence faite aux mineures. Voici les idées les plus clairement évoquées lors de ce débat à Metz :

- Multiplier les structures d'accueil pour les victimes et renforcer, par le biais d'expertises psychiatriques approfondies, le crédit accordé à la parole des enfants ;
- Imposer un contrôle médical aux enfants admis, de façon répétée dans les hôpitaux, pour causes de violences déclarées ou constatées ; les mêmes symptômes pouvant donner lieu à des suspicions de violences corporelles ;
- Renforcer la loi sur l'interdiction des bizutages dans les écoles et universités ; renforcer les lois sur les violences verbales, morales et mieux lutter contre le racket ;

Le Conseil d'Administration de l'Arcadie de Metz tient à remercier l'ensemble des participants à ce Café Citoyen qui a été riche en témoignage et en récits chargés d'émotions et de courages.